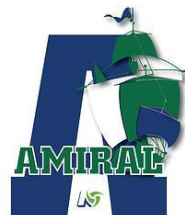




## Centre de Formation en Entreprise et Récupération

3724, des Églises  
Lévis (Québec) G6X 1X4  
Téléphone : 418 834-2489 poste 22801 - Télécopieur : 418 832-5326  
Courriel : [cfer@cnavigateurs.qc.ca](mailto:cfer@cnavigateurs.qc.ca) - Site Internet : [www.cfernavigateurs.ca](http://www.cfernavigateurs.ca)



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### PROCÈS-VERBAL

#### Conseil d'établissement 2024-2025

Réunion du 25 septembre 2024 à 19h au local F-12a du CFER des Navigateurs

#### 1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Nancy Nolin remercie les membres présents, se présente et invite tous les membres du CÉ à se présenter également.

Mme Sonia Bédard et M. Robert Giroux se présentent en premier, ensuite, Mme Karine Lapointe, Mme Christine Mercier et Mme Mélanie Bouchard se présentent.

Pour le personnel de l'école, nous avons Mme Stéphanie Chabot, Mme Sabrina Roberge, Mme Josée Doucet, Mme Claudie Ferland et Mme Gnima Sambou qui se sont présentées.

#### 2. Vérification des présences et quorum

Présents :  
Mme Mélanie Bouchard  
Mme Stéphanie Chabot  
Mme Josée Doucet  
Mme Claudie Ferland  
Mme Karine Lapointe  
Mme Christine Mercier  
Mme Nancy Nolin  
Mme Sabrina Roberge  
Mme Sarah Eve Tremblay

Également présents :

Mme Sonia Bédard, directrice  
M. Robert Giroux, directeur adjoint  
Mme Gnima Sambou, agente de bureau

#### 3. Nomination d'un ou d'une secrétaire

**II EST PROPOSÉ PAR** Mme Nancy Nolin

De nommer Madame Gnima Sambou comme secrétaire

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour** 

**II EST PROPOSÉ PAR** Mme Stéphanie Chabot  
D'adopter l'ordre du jour tel que proposé

RÉSOLUTION  
CE-24-25-02

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**5. Élections des officiers**

**5.1**

Mme Nancy Nolin explique qu'elle est présidente du CÉ et qu'elle en est à la deuxième année d'un mandat de 2 ans. Elle explique aussi que lors de l'Assemblée générale des parents, Mesdames Christine Mercier et Karine Lapointe avaient décidé de se présenter pour assister au Comité de parents.

Mme Nancy Nolin présente Madame Christine Mercier, qui sera vice-présidente, à la deuxième année de son mandat elle aussi.

**II EST PROPOSÉ PAR** Madame Sonia Bédard

De nommer Mesdames Nancy Nolin et Christine Mercier comme présidente et vice-présidente du CÉ du CFER des Navigateurs pour l'année 2024-2025,

RÉSOLUTION  
CE-24-25-03

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**6. Formulaire de déclarations d'intérêts** 

Mme Sonia Bédard explique le concept de conflit d'intérêts et demande aux membres du CÉ de signer le formulaire de déclaration d'intérêts.

**7. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2024** 

**II EST PROPOSÉ PAR** Mme Karine Lapointe

D'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2024

RÉSOLUTION  
CE-24-25-04

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**8. Suivi de la dernière rencontre du 12 juin 2024**

- Sortie du Mont radar – CFER 3 : toute une expérience de crevaison de l'autobus. Néanmoins, ça a permis aux élèves de visiter une ferme laitière en attendant l'envoi d'un autre autobus. C'était une belle petite randonnée et les élèves ont aimé ça.
- Sortie Canot Légaré – CFER 2 : ça a été une superbe journée qui a été appréciée de tous les élèves.

- Sortie Cap Tourmente- CFER 1. Ça a super bien été. C'était une randonnée en montagne. On avait pris un sentier un peu plus abruté et plus long à monter en raison d'un sentier qui était fermé. Les élèves étaient tout de même contents de faire cette activité.

M. Robert Giroux nous parle de la clientèle de cette année :

- CFER 1 : 51 élèves, 2 classes, 6 enseignants, 2 TES
  - CFER 2 : 29 élèves, 1 classe, 5 enseignants, 1 TES qui vient d'arriver ce vendredi. Deux élèves ne sont pas présentés en début d'année.
  - CFER 3 : 30 élèves, 2 classes, 4 enseignants, 1 TES.
  - Notre psychoéducatrice qui était en congé de maternité est de retour au travail ce lundi. L'ancienne psychoéducatrice est venue nous aider en début d'année.
- M. Robert Giroux termine en disant que l'équipe est complète.

## 9. Période de questions du public

Pas de questions du public.

## 10. Consultations-Décisions-Adoptions-Approbations

### 10.1 Approbation des sorties et activités éducatives

- **CFER2 - Bunker des Sciences, le 7 novembre**
- **CFER1 - Cidrerie St-Nicolas, le 4 octobre, transport de certains élèves dans le Pick-Up de l'école**
- **CFER2 - Salon Journées Carrière - Centre des Foires de Québec, le 24 octobre**
- **CFER2 - Visite Teknion, le 12 novembre 2024**
- **CFER1 - Musée de la Civilisation et marché de Noël allemand, le 29 novembre**
- **Tous les élèves - Village vacances Val-Cartier, le 18 février 2025, offert par l'OSBL du CFER des Navigateurs**
- **Tous les élèves volontaires : voyage - pas encore choisi - Boston avec un choix d'activités pour les élèves - sera envoyé par courriel pour approbation**

À noter qu'il manque quelques soumissions.

**II EST PROPOSÉ PAR** Mme Christine Mercier

**D'approuver les sorties et activités culturelles**

RÉSOLUTION

CE-24-25- 05

**APPROUVÉE** à l'unanimité

### 10.2 Approbation des règles de régie interne

Pour le point 2.1.1 : M. Robert Giroux dit que c'est un vestige de la crise de la Covid où les séances du CÉ se tenaient en vidéoconférence. On le laisse là pour ne pas avoir à changer les règles de régie interne à toutes les années.

Pour le point 3.1 : Avis de convocation à envoyer aux membres du CÉ- « 3 jours ouvrables » au lieu de « 2 jours ouvrables » - cette partie est à corriger.

**II EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Nolin**  
D'approuver les règles de régie interne

RÉSOLUTION  
CE-24-25- 06

**APPROUVÉE** à l'unanimité

**10.3 Adoption du calendrier des réunions** 

Mme Nancy Nolin explique qu'il y a cinq rencontres dans l'année qui se tiennent les mercredis et mentionne qu'elle assistera à la rencontre du 4 décembre prochain en vidéoconférence.

**II EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Bouchard**  
D'adopter le calendrier des réunions

RÉSOLUTION  
CE-24-25- 07

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**11. Mot des représentants aux différents comités**

**11.1 Comité de parents**

La première rencontre est prévue pour le 15 octobre prochain.

**11.2 Personnel de l'école**

Pour les CFER 1, Mme Josée Doucet dit que c'est une période d'adaptation pour les nouveaux élèves. Nous avons deux classes : une de 25 élèves et une autre de 27 élèves.

Pour commencer, on a expliqué les formations, fait la présentation des entreprises et on va faire une visite deux fois par semaine jusqu'à ce que les élèves soient en confiance, ensuite on va pouvoir commencer à y aller régulièrement.

Pour les CFER 2, Mme Sabrina Roberge dit qu'on a commencé dès la première journée. Certains ont trouvé ça difficile. On fait deux périodes d'entreprise par jour et ça demande de l'adaptation pour tout le monde. On fait de la différenciation en classe pour favoriser les apprentissages de nos élèves.

Présentement, il y a la formation chariot élévateur et nous avons 22 élèves qui y participent.

C'est une grosse semaine, mais ça se passe bien et ça demande beaucoup de concentration parce que c'est la sécurité avant tout. Demain aura lieu l'examen théorique puis vendredi l'examen pratique. Après on va déterminer les deux premiers caristes de l'année qui ont réussi l'examen selon les critères de sécurité et de comportement attendu.

Nous avons plusieurs formations qui s'en viennent mais on n'a pas encore de dates précises.

Il y aura la visite à Teknion le 12 novembre prochain.

Pour les CFER 3, Mme Claudie Ferlant dit qu'il y a une fusion des groupes de CFER 3 et FMS. Les stages d'un jour commencent et vendredi, le rallye des autobus sera organisé.

Pour la confirmation des stages, ça va bien, nous avons eu une dizaine de stages confirmés.

On diminue nos périodes pour laisser de la place au CFER 1. La signature des stages est prévue pour les 10 et 11 octobre.

Mme Stéphanie Chabot, conseillère en orientation parle de son étroite collaboration avec les CFER 3 pour la recherche de stages. Elle va bientôt faire des observations avec les élèves pour cerner leurs besoins futurs en relation avec le marché du travail. Pour les CFER 2, c'est l'observation pour la possibilité des stages d'un jour. Il y a également la sortie au centre des

Foires le 24 octobre prochain. Les CFER 2 sont plus ciblés, ceci va leur permettre de trouver des formations et de possibles carrières qui les intéressent.

### **11.3 Représentante de la communauté**

Mme Sarah-Eve Tremblay dit qu'elle est présente tous les jeudis à l'école et aux alentours de l'école. Elle a commencé l'année en faisant la tournée des classes. Elle va rencontrer les élèves au local Multi et à l'ESLE également.

Une nouvelle collègue travailleuse sociale sera présente également. Sa clientèle, ce sont les parents de jeunes de 5 à 25 ans et elle va dans les maisons pour les accompagner dans divers domaines comme l'emploi, le judiciaire ou tout simplement le besoin de parler.

### **11.4 Comité EHDAA**

Mme Sonia Bédard nous dit que cette année, elle ne siège pas dans ce comité.

On se pose la question est-ce qu'on va faire un suivi lors des séances du CÉ ?

Mme Bédard dit que oui, on va faire le suivi et on va le laisser dans l'ordre du jour

## **12. Informations**

### **12.1 Projet éducatif**

M. Robert Giroux dit que ce qui est important de noter, c'est que l'année dernière, on a étudié et déposé le projet éducatif. Cette année, on va le faire vivre. On regarde ce qu'on veut faire au CFER.

Quand on regarde les grands objectifs au CFER :

1. Augmenter le pourcentage de certifications des élèves : l'objectif de 85 % est quand même ambitieux
2. Augmenter le taux de rétention des CFER 1 et CFER 2 : problématique de nos élèves qui ont seize ans et ne sont plus dans l'obligation de fréquenter l'année d'après. L'objectif est de 90 %
3. Diminuer le pourcentage des comportements subis par les élèves : l'objectif est de 10 %. Il y a beaucoup de travail à faire au niveau du civisme dans l'école cette année. Il faut leur montrer, leur enseigner comment il faut parler et comment ils doivent se comporter.
4. Augmenter la moyenne de l'engagement et d'attachement : l'objectif est de 75 %

Par rapport aux 4 grands objectifs, quels sont les moyens?

-Orientation 1 : Offrir un milieu pédagogique qui favorise l'apprentissage et la réussite afin de rehausser le niveau de compétences en insertion socio-professionnelle.

Valoriser la différenciation pédagogique, mettre des moyens et des stratégies qui aideront les élèves à mieux apprendre. Accompagnement socio professionnel qui se fait tout au long des trois années afin que l'élève reste au CFER. Favoriser la rétroaction : il faut faire des suivis individuels des élèves et c'est très important.

- Orientation 2 : Assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles enrichissantes. L'apprentissage des compétences socio-émotionnelle a été mise en place cette année avec nos TES. Pour la poursuite la gestion positive des comportements, on enseigne à nos élèves comment bien se comporter. Il faut noter que nous ne sommes pas dans les conséquences, mais plutôt dans l'apprentissage des bons comportements.

Notre plan d'action va être présenté lors de la prochaine séance du CÉ. On va s'assurer de le faire vivre dans l'école, de faire des activités en lien avec le plan d'action, de faire en sorte que les gens sachent comment dénoncer et comment dire aux adultes les choses qui se produisent.

Pour l'offre du midi, on a commencé les activités et il y aura des activités particulières qui vont être proposées par l'équipe.

Il y a des activités de musique, midi cinéma à l'occasion des gens de l'extérieur viennent pour des activités.

- Orientation 3 : favoriser un milieu collaboratif pour l'engagement de tous dans la persévérance et la réussite scolaire de l'élève. Au niveau pédagogique, c'est une grosse année surtout au niveau de la gestion efficace de la classe pour être plus efficace avec le co-enseignement, chacun doit connaître son rôle et ses responsabilités. On veut uniformiser les pratiques et travailler sur la bonne façon de travailler ensemble.

Pour la formation TELUQ, l'année dernière, M. Robert Giroux et une enseignante avaient participé à la formation. L'objectif étant de prendre l'information qu'on a dans la formation de TELUQ et de pouvoir descendre ça au sein de l'équipe des enseignants, les plans qu'on veut utiliser, les orientations qu'on va prendre. Cette année, trois enseignants vont suivre la formation. Pour le CPI, cette formation va être donnée aux enseignants. Les enseignants doivent expliquer aux élèves comment ils doivent mieux faire les tâches demandées.

Pour l'implication des élèves dans les activités parascolaires, on veut que les élèves par le biais de comités aient leur mot à dire. On les sonde, on veut savoir ce qu'ils veulent faire et voir quels sont les activités qui les intéressent.

Pour l'implication des TES dans la classe, on avait peu de TES et d'enseignants dans le passé. Au début, il y avait une TES pour toute l'école, on en a ajouté 3 graduellement. Les éducatrices sont dans les classes maintenant.

## **12.2 Acte d'établissement**

Monsieur Robert Giroux présente l'Acte d'établissement du CFER et explique qu'on y présente les locaux dédiés au CFER, plus particulièrement ceux qui sont prêtés au Syndicat de soutien (local B-13).

Le local F-11 était prêté pour diverses formations du personnel du Centre de services les années précédentes, mais avec les travaux, il est devenu un local pour les enseignants depuis l'année dernière (modifications à faire sur l'acte d'établissement).

## **12.3 Budget du CÉ**

M. Robert Giroux explique que c'est un budget qui sert aux membres du CÉ. Il peut servir à acheter des livres ou à payer une formation en ligne.

Mme Sonia Bédard explique que ce budget sert à frais de déplacement et aux frais éventuels de gardiennage. Lors de la dernière séance du CÉ, la rencontre se tient au restaurant.

## **12.4 Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement**

Dans l'année, le Secrétariat général du Centre de services envoie un document pour les membres du CÉ qui n'ont pas suivi la formation. La formation se fait sous forme de capsules.

Mme Sonia Bédard suggère de suivre la formation au moins avant le mois de décembre, elle explique comment les faire sur internet et dit que c'est facilement accessible.

## **12.5 Formulaire de remboursement des frais de déplacement**

M. Robert Giroux dit que lors de la prochaine rencontre de CÉ, il va remettre les formulaires de frais de déplacement.

### **13. Affaires diverses**

Monsieur Robert Giroux dit que c'est une année importante et qu'on poursuit les projets avec l'équipe complémentaire. Le mot important est efficacité et un meilleur service à l'élève.

Au niveau pédagogique, M. Robert Giroux dit que cette année, il va aller dans les classes pour voir ce qui s'y passe et de voir ce qu'on peut améliorer et termine en disant que nous avons une équipe extraordinaire et que ça va être une belle année avec de beaux défis.

Mme Sonia Bédard dit qu'il y a beaucoup de roulement, mais il faut être dans de la continuité avec l'an 4, on a la vision et on la met en place et c'est extrêmement payant. Elle termine en disant que c'est le moment et le contexte parfait pour le projet éducatif, on va le réaliser.

### **14. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nancy Nolin

**De** lever la séance du conseil à 20h48.

RÉSOLUTION  
CE-24-25- 08

**ADOPTÉE** à l'unanimité

---

Nancy Nolin  
Présidente

---

Gnima Sambou  
Secrétaire